

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

23 DEC. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réservé
au
Moniteur
belge



25001611

N° d'entreprise : 1014 895 459

Nom

(en entier) : ALPHACOPS

(en abrégé) :

Forme légale : ASBL

Adresse complète du siège : Chaussée de Roodebeek 206, 1200 Bruxelles

Objet de l'acte : Assemblée générale extraordinaire

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à 1300 Wavre, avenue Zénobe Gramme 1, le mardi 22 octobre 2024 à 18:00 heures

Le Président chargé de présider la séance est Monsieur Dimitri ZDANOVICH.

Le Secrétaire chargé de la rédaction du procès-verbal est Thomas DERNICOURT.

Présents

Dimitri ZDANOVICH

Thibaut CAJOT

Thomas DERNICOURT

Excusés

NIHIL

Absents non excusés

NIHIL

Invités

NIHIL

Procurations

NIHIL

Après avoir constaté que l'assemblée était en nombre pour siéger, le Président ouvre la séance à 18:00 heures.

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présence assemblée :

1. Accueil et mot du président ;
2. Motif de l'AG extraordinaire :
 - 2.1. Démission, nomination d'administrateurs, de délégués ;
3. Divers.

1. Accueil et mot du Président

Le Président accueille les membres et introduit l'assemblée générale.

2. Motif de l'AG extraordinaire

2.1. Démission, nomination d'administrateurs, de délégués

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



- Démissions :

L'assemblée générale prend acte de la démission en qualité d'administrateur de :

- DERNICOURT Thomas, né à Anderlecht le 10 mai 1990, 90.05.10-401.60, domicilié à 1190 Forest, avenue Besme 105, lettre de démission en date du 18 octobre 2024.

Et de fait prend également acte de sa démission en qualité de ses mandats de « Vice-Président » et de « Secrétaire » qui lui avaient été délégués.

- Nominations d'administrateurs :

L'assemblée générale décide d'élire les membres suivants en qualité d'administrateur :

- CAJOT Thibaut, né à Uccle le 13/04/1989, 89.04.13-171.75, domicilié à 1380 Lasne, avenue della Faille 15, à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés et de lui confier, à l'unanimité des voix des membres présents, les mandats de « Vice-Président » et de « Secrétaire ».

CAJOT Thibaut accepte ces mandats.

3. Divers

Aucun autre élément n'a été discuté lors de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18:25 heures.

Le Secrétaire démissionnaire lit le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, lequel est signé par les membres et mandataires qui en expriment le désir, ainsi que par le Président et le Secrétaire.